Autorité des services et marchés financiers A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président Rue du Congrès 12-14 1000 Bruxelles

Par e-mail et par courrier

Bruxelles, le 25 août 2021

Monsieur le Président,

UCB - notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification que nous vous avons adressée le 25 août 2020.

Depuis le 31 juillet 2020, Financière de Tubize a acquis 257.000 titres d'UCB SA.

Le tableau ci-après reprend la situation au 31 juillet 2020 et 2021 des participations dans UCB SA détenues par la Financière de Tubize SA.

	Droits de vote 31/07/2021		Droits de vote 31/07/2020	
	Nombre	%	Nombre	%
Financière de Tubize SA	68.333.981	35,13%	68.076.981	35,00%
Total	68.333.981	35,13%	68.076.981	35,00%

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Tellier, CEO d'UCB SA.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

[Les signatures se trouvent à la page 2]

Financière de Tubize SA représentée par



Evelyn du Monceau Administrateur

Gaëtan Hannecart Président